

Monsieur Nicolas LACROIX  
Le Président  
Départ : HAUTE-MARNE

Arrond. : CHAUMONT

délibération  
D\_2022\_4\_61

Nombre de délégués en  
exercice : 77

Présents : 54

Votants : 59

Objet : Avis sur le projet  
photovoltaïque Doulaincourt

Copie pour impression  
Réception au contrôle de légalité le 21/06/2022 à 15h34  
Référence de l'AR : 052-200069664-20220620-2022\_61-DE  
Affiché le 21/06/2022 : Certifié exécutoire le 21/06/2022

DES DELIBERATIONS  
COMMUNAUTAIRE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEUSE ROGNON

L'an deux mille vingt deux le lundi 20 juin à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des Fêtes d'Illood à ILLOUD, sous la présidence de Monsieur LACROIX Nicolas, Le Président.

Date de convocation du : 09 Juin 2022

Titulaires : Madame BECUS Annie, Madame CHARLET Monique, Madame GAUVAIN Christelle, Madame JACQUEMIN Monique, Madame JOFFROY Marie-France, Madame KOMONS Marie Laurence, Madame LADIER Gisèle, Madame LERAT Marion, Madame MONGIN Françoise, Madame PAROT Sylvie, Madame THEVENIN Claude, Monsieur BARAUX Philippe, Monsieur BERNARD Arnaud, Monsieur BILLETTE Raphaël, Monsieur BOULART Michel, Monsieur BOUVENOT Francis, Monsieur BRAYER Jean-Claude, Monsieur CAUSSIN Mathieu, Monsieur CHARROYER Christophe, Monsieur COLAS Jean-Pierre, Monsieur COSSON Claude, Monsieur COURTIER Vincent, Monsieur CRETINEAU Patrice, Monsieur DECORSE Jean Guillaume, Monsieur DEPOISSON Emmanuel, Monsieur DESNOUVEAUX Gilles, Monsieur FABRE Frédéric, Monsieur FONTAINE Romuald, Monsieur GARLINSKI Fabrice, Monsieur GRAILLOT Philippe, Monsieur GUNTHER Jean-François, Monsieur HASSELBERGER Laurent, Monsieur KLEIN Jean-Claude, Monsieur LACROIX Nicolas, Monsieur LAMBERT Pierre Jean, Monsieur LAUMONT Jean-Claude, Monsieur LENE Gérard, Monsieur LEROUX Philippe, Monsieur LIMAUX Christophe, Monsieur LUISIN Bernard, Monsieur MARIE Edouard, Monsieur MOCQUET Thierry, Monsieur MOUGIN Thierry, Monsieur NUFFER Jean-Philippe, Monsieur PETIT Didier, Monsieur RONDOT Dominique, Monsieur ROUTIER Alain, Monsieur ROUYER Emmanuel, Monsieur THOMAS Francis, Monsieur VOLOT Julien

Suppléant( s) en situation délibérante : Madame MASONI Célia, Monsieur CONSTANT Jean Claude, Monsieur NORIS Guy, Monsieur VANDENBOSSCHE Pierre

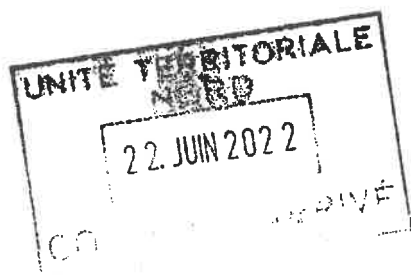
Pouvoirs :

Madame BEGIN Dominique a donné pouvoir à Madame LERAT Marion  
Madame FLAMMARION Marie-Claude a donné pouvoir à Madame LADIER Gisèle  
Madame TRELAT VALLON Françoise a donné pouvoir à Madame CHARLET Monique  
Madame VARIS Jessica a donné pouvoir à Monsieur GUNTHER Jean-François  
Monsieur GUY Bernard a donné pouvoir à Monsieur MOUGIN Thierry

Absent( s) : Madame BEGIN Dominique

Excusé( s) : Madame BOURCELOT Anne-Claire, Madame BOURG Béatrice, Madame DUTANT Laurence, Madame FLAMMARION Marie-Claude, Madame HENRISSAT Laëtitia, Madame TRELAT VALLON Françoise, Madame VARIS Jessica, Monsieur DAWO Pierre Jean, Monsieur DUPONT Jacky, Monsieur ECOSSE Laurent, Monsieur EMPRIN Jean-Pierre, Monsieur GUY Bernard, Monsieur HASELVANDER Jonathan, Monsieur HUOT Sébastien, Monsieur JEANDEMANGE Claude, Monsieur KIMS Eric, Monsieur MARTINS François, Monsieur MASSAUX André, Monsieur MAZELIN Thierry, Monsieur RAVENEL Jean-Pierre, Monsieur RENARD Daniel, Monsieur ROGI Christophe, Monsieur ROQUIS Claude, Monsieur THEODORIDES Gérard, Monsieur THEVENIN Jean-Christian, Monsieur VAN COPPENOLLE Arnaud

Secrétaire de Séance : Madame Sylvie PAROT



L'instruction du dossier relatif à l'installation d'une centrale solaire au sol à Doulaincourt-Saucourt implique que la Communauté de Communes soit consultée.

Le Président propose à Monsieur Frédéric Fabre, Maire de la commune de Doulaincourt-Saucourt, de présenter ce dossier.

Le Président rappelle que la collectivité affirme le choix des communes

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

**PREND ACTE** et donne un avis favorable à ce projet

**AUTORISE** le Président à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

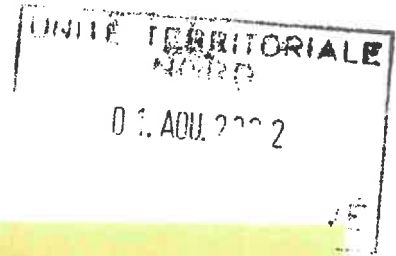
Pour : 59 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 20/06/2022, transmis en Préfecture et rendu exécutoire.



Le Président,

Nicolas LACROIX



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/06/2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
7	7	7

Vote
A l'unanimité
Pour 7
Contre 0
Abstention 0

L'an 2022, le 7 Juin à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de DOMREMY LANDEVILLE s'est réuni à la la MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MASSAUX André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 31/05/2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 31/05/2022.

**Présents** : M. MASSAUX André, Maire, Mme DESPREZ Flora, MM : MASSAUX Hugues, MASSAUX Richard, NOEL Xavier, RAGOT Marc, ROSSI Anthony

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture  
Le : 14/06/2022  
Et  
Publication ou notification du .  
14/06/2022

**A été nommé(e) secrétaire** : M. NOEL Xavier

### 11/2022 – Avis sur l'installation d'une centrale solaire au sol sur la commune de Doulaincourt-Saucourt

La commune de Domrémy-Landéville étant limitrophe à la commune de Domrémy-Landéville, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur un permis de construire.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable concernant le permis de construire N° PC 05217721C0003 relatif à l'installation d'une centrale solaire au sol.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 14/06/2022  
Le Maire  
André MASSAUX

Reçu à la Sous-Préfecture  
de SAINT-DIZIER

Le 01 JUIL. 2022







REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté, Egalité, Fraternité

Département de la HAUTE-MARNE  
Arrondissement de SAINT-DIZIER  
Canton de JOINVILLE

**COMMUNE DE VAUX-SUR-SAINT-URBAIN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 JUILLET 2022**

Date de la convocation : 28.06.2022  
L'an deux mil vingt-deux  
Le onze juillet à vingt heures et trente minutes.  
Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de  
Madame PIOT Christelle, Maire

Date d'affichage :  
Étaient présents: PIOT C, FROMONT P, RENNER J,  
TAFUR MT, MOREL C, TAFUR M et DELBART B

Nombres de membres :  
en exercice 7  
présents 7  
votants 7  
Mme TAFUR MT a été élu secrétaire

**OBJET : PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE A  
DOULAINCOURT N°16/07/2022**

Madame le Maire expose au conseil municipal le dossier de demande de permis de construire relatif à l'installation d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Doulaincourt-Saucourt et propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable sur ce projet.

Après délibération, le conseil municipal émet un avis favorable à la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque sur la commune de Doulaincourt - Saucourt.

Pour extrait conforme.  
A Vaux/St-Urbain, le 11.07.2022  
Madame Le Maire,  
Christelle PIOT





République Française  
Département de la Haute-Marne  
Commune de DOULAINCOURT-SAUCOURT

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2022

Référence
2022-022

Objet de la délibération
<b>AMENAGEMENT</b> Avis du Conseil sur l'implantation d'une centrale photovoltaïque sur la commune

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

Date de la convocation
20 juin 2022

Vote
A l'unanimité
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022 et le 29 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu adapté à la situation sanitaire, en Mairie de Doulaincourt-Saucourt sous la présidence de FABRE Frédéric, Maire.

**Présents :** M. FABRE Frédéric, Maire, Mmes : CAPOULADE Maryse, LE BRETON Bernadette, SAUER Corine, MM : BILLETTE Raphaël, DUFOUR François, DUPONT Jacky, NOËL Sébastien, ROSSIGNOL Jean Michel, PATRITTI Michel

**Excusés :** Mme Margaux THEVENOT-BERTIN, MM. EULER Raphaël, DESPREZ Jean-Marie

**Absents :** M. SYLVESTRE Damien

**Ont donné procuration :**

Mme THEVENOT-BERTIN Margaux à M. BILLETTE Raphaël  
M. DESPREZ Jean-Marie à M. DUPONT Jacky

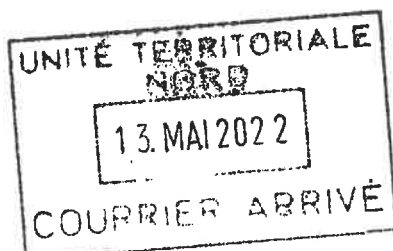
**A été nommée secrétaire :** Mme LE BRETON Bernadette

Le Maire informe l'Assemblée que le projet d'implantation de la centrale photovoltaïque sur la commune de Doulaincourt-Saucourt fait actuellement l'objet d'une consultation des collectivités locales et de leurs groupements en application de l'article R.423-9 dernier alinéa du code de l'urbanisme, le projet étant soumis à évaluation environnementale

Le dossier étant suivie et soutenue par la collectivité depuis son origine, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONFIRME** son avis favorable à l'implantation de la centrale photovoltaïque

**AUTORISE** le Maire à donner toute suite nécessaire à l'exécution de la présente délibération.



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

En mairie, le 30 juin 2022

Le Maire  
Frédéric FABRE







COMMUNE DE DONJEU

DÉPARTEMENT  
de la HAUTE-MARNE  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIZIER  
MAIRIE  
DE DONJEU

Nombre des membres: 11  
Nombre des membres en  
Exercice 11  
Nombre des membres  
présents à la séance 07  
Nombre des membres  
Votants 07

**N°22-16**

**OBJET**

**AVIS PERMIS DE  
CONSTRUIRE  
DOULAINCOURT**

Fait et délibéré en Mairie,  
les jours, mois et an ci-  
dessus.

Pour extrait conforme au  
registre

Le Maire,

M. Yves CHAUVELOT



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 09 juin 2022

Le neuf juin deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à 18 heures 30 en mairie de DONJEU sous la présidence de M. Yves CHAUVELOT, Maire, en vertu d'une convocation adressée par Monsieur le Maire le 03 juin 2022 portée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour.

**Présents :** Yves CHAUVELOT, Michel HANON, Laurent SCODITTI, Jennifer PEIFFER, Fabrice GOFFARD, Monique PLOYEZ, John PLATAT.

**Absent excusé :** Laura ECHARD, Guillaume GOBE, Céline HANON, Audrey SCODITTI

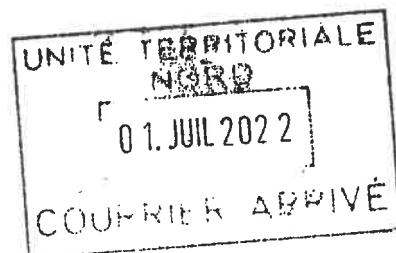
**Secrétaire de séance :** Michel HANON

*Considérant le projet de construction d'un champ photovoltaïque à Doulaincourt,*

*Considérant la proximité de la commune de Donjeux ;*

*L'avis du conseil municipal est sollicité sur ce permis de construire ;*

**A l'unanimité le conseil municipal donne un avis favorable au projet de construction d'un champ photovoltaïque à Doulaincourt et charge le maire ou son représentant de remplir les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**





## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/06/2022

Référence
2022_0024

Objet de la délibération
Projet photovoltaïque au sol à Doulaincourt-Saucourt

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	14	18

Date de la convocation
12/06/2022

Date d'affichage

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de la Haute-Marne  
Le : 21/06/2022

Et

Publication ou notification du :

L' an 2022 et le 17 Juin à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de VOIRIN Patrice, Maire

**Présents** : M. VOIRIN Patrice, Maire, Mmes : CATTANI Annick, DELALAIN Céline, PELTIER Isabelle, VAUTHIERS Chantal, MM : ANDRIOT Maurice, CAMINADE Romain, GUERDER René, HENRY Serge, JACQUIER Pascal, LEJOUR Jérôme, NOIROT Luc, SAUVAGE Alexandre, ZIMMERMANN Alexandre

**Excusé(s) ayant donné procuration :**

Mmes : AMAR-BONDOUX Céline à M. VOIRIN Patrice, JAUVAIN Joséphine à Mme CATTANI Annick, PIERRE Estelle à M. NOIROT Luc, REINE Jessica à Mme VAUTHIERS Chantal

**Excusé(s)** : Mme DA SILVA Pascale

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme VAUTHIERS Chantal

**Objet de la délibération :**

Projet photovoltaïque au sol à Doulaincourt-Saucourt

Les communes limitrophes doivent être consultées et donner leur avis sur le projet de centrale solaire photovoltaïque au sol à Doulaincourt-Saucourt, lieu-dit, Les Guignots.

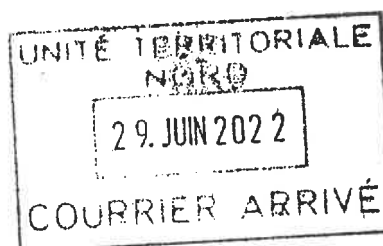
Le projet s'étend sur une superficie de 258 710 m<sup>2</sup>.

Après consultation du permis de construire, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable au projet photovoltaïque au sol à Doulaincourt-Saucourt.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :  
En Mairie, le 21/06/2022

Le Maire,  
Patrice VOIRIN





COMMUNE DE  
GUDMONT-VILLIERS

DÉPARTEMENT  
de la HAUTE-MARNE  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIZIER  
MAIRIE  
DE GUDMONT-VILLIERS

Nombre des membres: 11  
Nombre des membres en  
Exercice 11  
Nombre des membres  
présents à la séance 10  
Nombre des membres  
Votants 10

**N°18-22**

**OBJET**

**AVIS PERMIS DE  
CONSTRUIRE**

Fait et délibéré en Mairie,  
les jours, mois et an ci-  
dessus.  
Pour extrait conforme au  
registre  
Le Maire,

Mme Dominique POUGET



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 03 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le trois juin à 19h, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, au nombre prescrit par la loi, après une convocation en date du 27 mai 2022, sous la Présidence de Mme Dominique POUGET, Maire.

Présents : Dominique POUGET, Olivier POE, David WEITZEL, Florian GUILLOUX, Yohann BRUAUX, Marie-Ange PHILIPPE, Loïc PIERRON, Lidwine CANNIERE, Christelle VURPILLOT, Jérôme GASPARD

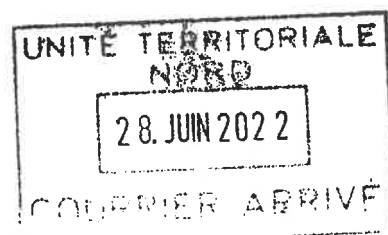
Absent excusé : Laurent LIAUTEY

Secrétaire de séance : Marie-Ange PHILIPPE

Considérant la proximité de notre commune avec la commune de Doulaincourt,

Considérant le permis de permis pour un projet photovoltaïque au sol sur la commune de DOULAINCOURT-SAUCOURT ;

**Après présentation du projet, le conseil municipal, à l'unanimité émet un avis favorable sur le permis de construire déposé à Doulaincourt pour la réalisation d'un champ photovoltaïque d'environ 25000 m2 sur le site de l'ancienne colonie.**





COMMUNE DE  
ROUVROY SUR MARNE

DÉPARTEMENT  
de la HAUTE-MARNE  
ARRONDISSEMENT  
DE SAINT-DIZIER  
MAIRIE  
DE ROUVROY SUR MARNE

Nombre des membres: 10  
Nombre des membres en  
Exercice 10  
Nombre des membres  
présents à la séance 8  
Nombre des membres  
Votants 8

**N°13-22**

**OBJET**

**Avis sur permis de  
construire à  
Doulaincourt**

Fait et délibéré, les jours,  
mois et an ci-dessus.

Le Maire



M. Max MICHEL

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 10 juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix juin, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à 19H30 en Mairie de ROUVROY SUR MARNE, sous la présidence de Max MICHEL, Maire, en vertu d'une convocation adressée par Monsieur le Maire le 03 juin 2022, mentionnée au registre et affichée à la porte de la Mairie le même jour

Présents : Mesdames et Messieurs, Max MICHEL, Christian FLAMERION, Caroline BERTIN, Hervé BRESSON, Aurélie JACQUIER, Murielle GALMICHE, Samuel THION, Romain GUILLAUMEE

Absents excusés : Cédric MICHELOT, Jean-Claude BRESSON

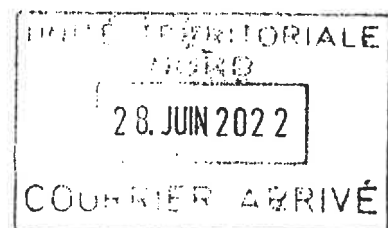
Secrétaire de séance : Romain GUILLAUMEE

*Considérant le projet de champ photovoltaïque sur la commune de Doulaincourt ;*

*Considérant la proximité de la commune de Rouvroy sur Marne ;*

*Le conseil municipal est invité à donner son avis sur ce projet ;*

**Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de champ photovoltaïque sur la commune de Doulaincourt**







## COMMUNE DE ROCHES-BETTAINCOURT

### Délibération du conseil municipal

Séance du 23 juin 2022

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois juin, à 20h00, le Conseil Municipal de Roches-Bettaincourt, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. HASSELBERGER Laurent, Maire
En exercice : 15	
Présents : 13	
Absents : 2	<b>Étaient présents :</b>
Nombre de suffrages exprimés :	Mme BATSCHELET Eliane, M. DAVID Serge, Mme DUPONT Eliane, M. FATRE Steven, M. GARLINSKI Fabrice, M. HASSELBERGER Laurent, Mme KERJEAN Vanessa, M. MARTINOT Vincent, Mme MONGIN Françoise, Mme ROYER Odile, M. RUNDSTADLER Aurélien, M. TAMINAU Francis, Mme VARNIER Elodie
Pour : 12	
Contre : 1 (Rundstadler A.)	<b>Procuration(s) :</b>
Abstentions : 0	<b>Étai(ent) absent(s) :</b>
<b>Date de convocation</b> 17/06/2022	<b>Étai(ent) excusé(s) :</b>
<b>Date d'affichage</b> 17/06/2022	M. MONGIN Johann, Mme MORIN Isabelle

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. GARLINSKI Fabrice

### Délibération n° 2022-037 : Avis sur le projet de GDSOL 98 (Installation d'une centrale solaire au sol à Doulaincourt-Saucourt)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la demande de permis de construire n° PC05217721C0003 déposée le 21/12/2021 par GDSOL 98 représenté par M. BOUR Daniel pour l'installation d'une centrale solaire au sol lieu-dit Les Guignots à Doulaincourt-Saucourt (52270) ;  
Vu la consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressées, transmise par la DDT de Joinville aux communes limitrophes ;  
Considérant que l'avis de la collectivité, s'il est défavorable ou s'il contient des prescriptions, doit être motivé en droit et en fait pour pouvoir être légalement repris dans l'arrêté ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal**

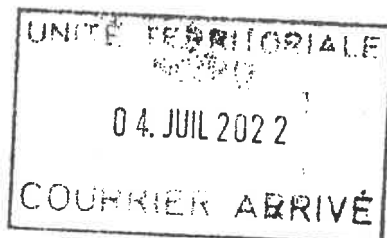
**DECIDE** de formuler un avis favorable sur le projet de GDSOL 98 pour l'installation d'une centrale solaire au sol à Doulaincourt-Saucourt

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Chalons en Champagne dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en Préfecture.*

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.  
Fait et délibéré à Roches-Bettaincourt, les jour, mois et an ci-dessus.

LAURENT HASSELBERGER  
2022.06.29 23:05:39 +0200  
Ref:20220628\_173601\_1-1-0  
Signature numérique  
le Maire

LAURENT HASSELBERGER





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**COMMUNE D'EPIZON**

**Date de la convocation**  
02/08/2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze août, à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Epizon s'est réuni au lieu habituel, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Claude MALINGRE, Maire.

**Date d'affichage**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10  
Absents :  
Exclus :

Etaient présents : M. Claude MALINGRE, M. Jean-Pierre HUMBLLOT, M. Jean-Marie MATHEY, M. Jean-Michel BERNARD, M. Luc ETINAULT, M. Gilbert FIDRICK, M. Rémy GINGEMBRE, Mme Adeline HERBELOT, M. Olivier MATHEY, M. Gilles PERRIN.

Absente, excusée : Mme Clémence LIEVAL

Secrétaire de séance : Mme Adeline HERBELOT.

◆◆◆◆◆

**Objet** : Avis sur le projet de construction d'une centrale solaire au sol sur la commune de Doulaincourt-Saucourt n° 2022/22

Il est exposé,

La société GDSOL98 a un projet d'installation d'une centrale solaire au sol sur la commune de Doulaincourt-Saucourt. Elle a déposé une demande de permis de construire le 21 décembre 2021, instruit par la D.D.T. Dans ce cadre, notre commune a reçu une saisine le 24 juin 2022 pour donner un avis dans un délai de 2 mois.

Localisation du site : Lieu-dit Les Guignots à Doulaincourt-Saucourt.

Vu le dossier présenté et notamment le permis de construire et l'étude d'impact environnemental,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 10 voix pour, donne un avis favorable au projet d'implantation de la centrale solaire sur la commune de Doulaincourt-Saucourt.

Fait et délibéré à Epizon.  
Le Maire,  
Claude MALINGRE.



CLAUDE MALINGRE

CLAUDE MALINGRE  
2022.08.16 13:30:40 +0200  
Ref:20220816\_131201\_1-1-0  
Signature numérique  
le Maire

UNITÉ FERRISOLAIE  
LE 15 MARS 1953  
COURRIER ARRIVE

République Française

Département de la Haute-Marne

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Vouécourt**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 8 Août 2022**

**Nombre de Membres**

Membres en exercice	Présents	Votants
11	8	8

Date de convocation  
1 Août 2022

Date d'affichage  
11 Août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit Août à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Hugues FISCHER**, maire.

**Présents** : **Amandine DEMARSON, Hugues FISCHER, Denis LEMERE, Emilie MACE, Philippe MANZONI, Michèle PHILIPART, Emmanuel POU CET, Michel ROLLAND.**

**Absents** : **Damien KLINKEBERG, Marie-Lise LEGRAND, Magali SENTUC.**

**Représentés** : .

**Monsieur Denis LEMERE** a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : installation d'une centrale Photovoltaïque sur la commune de DOULAINCOURT-SAUCOURT**

**N° de délibération : 2022023**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
8	8	8	0	0	0

Le Maire soumet au conseil municipal le dossier dématérialisé, reçu par mail du 28 juin 2022, pour avis et concernant une demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol sur un terrain situé sur la commune de Doulaincourt-Saucourt.

En application de l'article R.423-9 dernier alinéa du code de l'urbanisme : "Lorsque le projet est soumis à évaluation environnementale, le dossier est transmis aux collectivités territoriales et à leurs groupements intéressés en application du V de l'article L. 122-1 du code de l'environnement. »

Par ailleurs, l'article R.122-7 du code de l'environnement dispose que : « L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation du projet transmet pour avis le dossier comprenant l'étude d'impact et le dossier de demande d'autorisation aux autorités mentionnées au V de l'article L. 122-1. Outre la ou les communes d'implantation du projet, l'autorité compétente peut également consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire. »

Ce projet relève de la compétence du Préfet et est soumis à évaluation environnementale.

Le conseil municipal, après délibération, se prononce à l'unanimité favorable à ce projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Hugues FISCHER, maire

